

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE
3 Avenue des Frères Coint
62450 BAPAUME
Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2018

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes

41 rue Roger Salengro - BP 60530
62008 Arras Cedex
tél. 03 21 71 30 30
fax 03 21 51 78 48
www.groupe-cogep.fr
jwillerval@groupe-cogep.fr

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

3 Avenue des Frères Coint

62450 BAPAUME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.


Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE BOURGES

SAS AU CAPITAL DE 600 000 € - RCS 389 488 727 BOURGES - SIEGE SOCIAL : 2658 ROUTE D'ORLEANS - BP 55 - 18230 SAINT DOULCHARD

MEMBER OF  INTERNATIONAL. A WORLD-WIDE NETWORK OF INDEPENDENT ACCOUNTING FIRMS AND BUSINESS ADVISERS

JW

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

rw

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

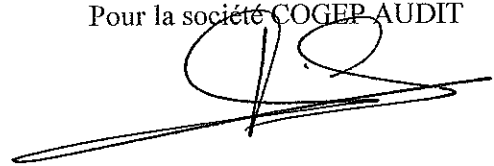
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Arras, le 28 Mai 2019.
Pour la société COGEP AUDIT



Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

rw

BILAN ACTIF

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

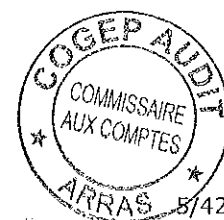
De 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 222.00	2 420.70	1 801.30	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	55 453.64		55 453.64	55 453.64
Constructions	499 082.74	75 195.13	423 887.61	443 850.92
Installations techniques, matériels	223 008.22	139 552.94	83 455.28	92 729.87
Autres immobilisations corporelles	174 089.23	97 308.50	76 780.73	78 896.68
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	28 030.54		28 030.54	1 238.02
Avances et acomptes	9 899.86		9 899.86	
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 812.20		2 812.20	2 812.20
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 850.00		3 850.00	3 400.00
TOTAL (I)	1 000 448.43	314 477.27	685 971.16	678 381.33
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 377.59
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	68 704.94	4 495.00	64 209.94	69 591.53
Autres	359 388.70	29 072.63	330 316.07	341 677.70
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 591.16		79 591.16	115 829.49
Charges constatées d'avance (3)	10 317.86		10 317.86	2 951.10
TOTAL (III)	518 002.66	33 567.63	484 435.03	532 427.41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 518 451.09	348 044.90	1 170 406.19	1 210 808.74

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

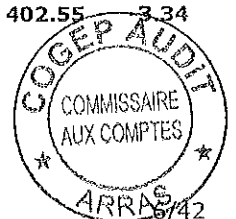
ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Exercice du		Variation N / N-1	
	01/01/18 au 31/12/18	01/01/17 au 31/12/17	en valeur	en %
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	631 243.07	583 165.07	48 078.00	8.24
Ecart de rééval. des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	83 349.48	30 219.15	53 130.33	175.82
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-35 881.67	53 130.33	-89 012.00	-167.54
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise	15 000.00	15 000.00		
Ecart de rééval. sur biens avec droit de reprise				
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	693 710.88	681 514.55	12 196.33	1.79
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques		10 450.00	-10 450.00	-100.00
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		10 450.00	-10 450.00	-100.00
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emp. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	226 750.81	275 106.94	-48 356.13	-17.58
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et apctes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 406.23	42 223.37	30 182.86	71.48
Dettes fiscales et sociales	152 744.00	159 636.35	-6 892.35	-4.32
Redevables créditeurs	3 111.60		3 111.60	
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 682.67	11 583.53	10 099.14	87.19
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		30 294.00	-30 294.00	-100.00
TOTAL (V)	476 695.31	518 844.19	-42 148.88	-8.12
Ecarts de conversion passif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 170 406.19	1 210 808.74	-40 402.55	-3.34

(1) Dont à plus d'un an
 (1) Dont à moins d'un an
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (3) Dont emprunts participatifs

198 199,08
 278 496,23
 226 077,38
 292 766,81
 24,26



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	330 618.25	329 616.44	1 001.81	0.30
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	443 468.21	461 928.24	-18 460.03	-4.00
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	1 360 735.45	1 329 768.59	30 966.86	2.33
Cotisations	525.00	1 120.00	-595.00	-53.13
Autres produits (hors cotisations)	204.29	807.03	-602.74	-74.69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 135 551.20	2 123 240.30	12 310.90	0.58
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	271 070.98	219 451.01	51 619.97	23.52
Impôts, taxes et versements assimilés	45 261.95	44 957.38	304.57	0.68
Salaires et traitements	1 478 531.02	1 466 686.07	11 844.95	0.81
Charges sociales	273 764.42	263 383.07	10 381.35	3.94
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	70 014.97	57 660.80	12 354.17	21.43
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 495.00		4 495.00	
Dotations aux provisions		10 450.00	-10 450.00	-100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	314.21	275.87	38.34	13.90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 143 452.55	2 062 864.20	80 588.35	3.91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-7 901.35	60 376.10	-68 277.45	-113.09
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	29.38	40.52	-11.14	-27.49
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	29.38	40.52	-11.14	-27.49
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 251.42	9 665.69	-2 414.27	-24.98
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7 251.42	9 665.69	-2 414.27	-24.98
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-7 222.04	-9 625.17	2 403.13	-24.97



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	9 013.64	3 214.41	5 799.23	180.41
Sur opérations en capital	1 870.00	5 501.00	-3 631.00	-66.01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	10 883.64	8 715.41	2 168.23	24.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	31 641.92	6 336.01	25 305.91	399.40
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	31 641.92	6 336.01	25 305.91	399.40
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-20 758.28	2 379.40	-23 137.68	-972.42
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-35 881.67	53 130.33	-89 012.00	-167.54
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	2 146 464.22	2 131 996.23	14 467.99	0.68
TOTAL DES CHARGES	2 182 345.89	2 078 865.90	103 479.99	4.98
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-35 881.67	53 130.33	-89 012.00	-167.54
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	-35 881.67	53 130.33	-89 012.00	-167.54
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 358.18			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	902.78	4 076.67		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-20 758.28	2 379.40		



ANNEXE COMPTABLE

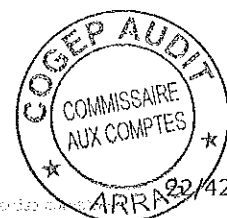


SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ASSOC. ANTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	0		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE	0		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 170 406.19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -35 881.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il a été enregistré en produits exceptionnels des versements sur des subventions de fonctionnement de l'exercice 2017 pour un montant de 25 396.19 €. Ces versements sont consécutifs aux notifications adressées par les financeurs suite à la production des bilans actions établis l'année suivant leur réalisation. Au jour de l'arrêté des comptes, aucune notification de versement sur des subventions de l'année 2018 n'a été notifiée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

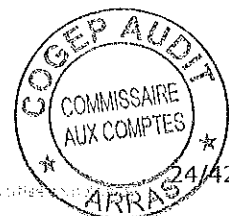
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales agcts	10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



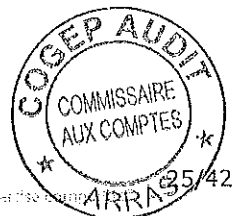
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Désignation	VALEUR NETTE
LOGICIELS	1 801.00
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTE	1 801.00



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
			immob. début d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 392.00		1 830.00
CORPORELLES	Terrains		55 453.64		
	Sur sol propre		499 082.74		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		207 198.88		15 809.34
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		23 463.19		3 939.96
	Autres immos corporelles		127 031.65		6 679.10
	Matériel de transport		11 571.31		12 044.02
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours		1 238.02		26 792.52	
Avances et acomptes				9 899.86	
		TOTAL	925 039.43		75 164.80
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		2 812.20		
	Prêts et autres immobilisations financières		3 400.00		450.00
		TOTAL	6 212.20		450.00
		TOTAL GENERAL	933 643.63		77 444.80

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'Immob. incorporelles	TOTAL			4 222.00	
CORPORELLES	Terrains				55 453.64	
	Sur sol propre				499 082.74	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				223 008.22	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				27 403.15	
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles		10 800.00		122 910.75	
	Mat. bureau, Inform., mobilier				23 615.33	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours				28 030.54		
Avances et acomptes				9 899.86		
		TOTAL		10 800.00	989 404.23	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				2 812.20	
	Prêts & autres immob. financières				3 850.00	
		TOTAL			6 662.20	
		TOTAL GENERAL		10 800.00	1 000 288.43	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 392.00	28.70		2 420.70
Terrains					
Sur sol propre		55 231.82	19 963.31		75 195.13
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels		114 469.01	25 083.93		139 552.94
Autres					
immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		13 244.52	1 424.08		14 668.60
Matériel de transport		62 852.70	21 046.30	10 800.00	73 099.00
Mat. bureau et informatiq., mob.		7 072.25	2 468.65		9 540.90
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	252 870.30	69 986.27	10 800.00	312 056.57
	TOTAL GENERAL	255 262.30	70 014.97	10 800.00	314 477.27

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
TOTAL						
Terrains						
Const.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
A. Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
	TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
		TOTAL			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation					
		- incorporelles			
		- corporelles			
	Sur immobilisations	- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres ImmoBs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation		4 495.00		4 495.00
		TOTAL		4 495.00	4 495.00
	TOTAL GÉNÉRAL		4 495.00	4 495.00	
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
			4 495.00		
	- d'exploitation				
Dont dotations & reprises	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée



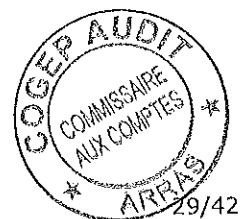
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 850.00		3 850.00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	8 990.00	8 990.00	
	Autres créances clients	59 714.94	59 714.94	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	205.38	205.38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	236 299.25	236 299.25	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	122 884.07	122 884.07		
Charges constatées d'avance	10 317.86	10 317.86		
	TOTAUX	442 261.50	438 411.50	3 850.00
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 317.86
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	10 317.86

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 896.08
Autres créances	330 110.69
Disponibilités	
TOTAL	352 006.77



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	583 165.07	48 078.00		631 243.07
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	15 000.00			15 000.00
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	30 219.15	53 130.33		83 349.48
Résultat comptable de l'exercice antérieur	53 130.33		53 130.33	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	681 514.55	101 208.33	53 130.33	729 592.55



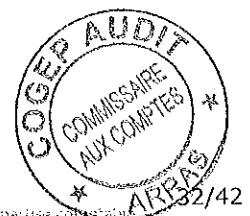
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	226 750.81	28 551.73	76 559.04	121 640.04
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	72 406.23	72 406.23		
Personnel & comptes rattachés	56 433.45	56 433.45		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	63 098.55	63 098.55		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	33 212.00	33 212.00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	24 794.27	24 794.27		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	476 695.31	278 496.23	76 559.04	121 640.04
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	47 525.56			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	673.43
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 998.63
Dettes fiscales et sociales	92 415.20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	24 794.27
TOTAL DES CHARGES À PAYER	136 881.53



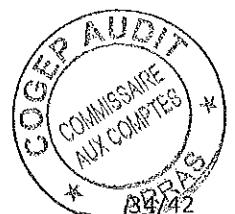
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PROCES VERBAL STATIONNEMENT	17	
PENALITES DE RETARD URSSAF	101	
PENALITES RETARD FOURNISSEUR	41	
REGULARISATION SUBVENTION ENC. RSA SOMME 2017	8 380	
REGULARISATION SUBVENTION CD 80 2017	17 016	
INDEMNITE SINISTRE PULL ARRACHE	119	
REGULARISATION COMPTES DE TIERS	100	
REDRESSEMENT COTISATIONS URSSAF	4 808	
REGULARISATION CHARGES COPIEUR 2017	903	
REGULARISATION COMPTES DE TIERS 2017		1 255
REMBOURSEMENT URSSAF 2015-2016		6 160
REGULARISATION CLIENT 2017		240
PRODUITS DE CESSION VEHICULES		1 870
REGULARISATION SOLDE A NOUVEAU CAISSE		1 358
REGULARISATION COMPTES DE TIERS	157	
TOTAL	31 642	10 884



ANX TRANSFERTS DES CHARGES

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDE A L'EMPLOI	1 000		
AIDE ASP ACI	1 336 868		
REMBOURSEMENT ASSURANCE	159		
REMBOURSEMENT FORMATION	12 258		
TOTAL	1 350 285.45		



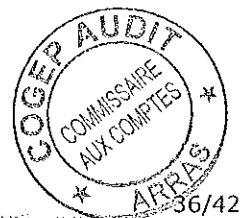
COMMENTAIRE

ASSOC ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Information sur la rémunération des dirigeants

Aucune information n'est communiquée car elle conduirait à fournir une rémunération individuelle.



ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE
3 Avenue des Frères Coint
62450 BAPAUME
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES
EXERCICE 2018

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

3 Avenue des Frères Coint

62450 BAPAUME

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes

41 rue Roger Salengro - BP 60530
62008 Arras Cedex
tél. 03 21 71 30 30
fax 03 21 51 78 48

www.groupe-cogep.fr
jwillerval@groupe-cogep.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Arras, le 28 Mai 2019.
Pour la Société COGEP-AUDIT



Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai